



Bulletin N° 200 : Les sorties

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée. Sauf avis contraire, les chèques seront mis en banque à la date limite d'inscription. Les chèques non utilisés ne seront pas retournés mais détruits.
En cas de désistement n'ayant pu donner lieu à remplacement, les versements resteront acquis au C.U.T.L.
D'une façon générale, les absences aux sorties et voyages, ne sont pas remboursées. Seuls les cas extrêmes seront examinés par le Conseil d'administration.
IMPORTANT : Il est demandé aux adhérents s'inscrivant en même temps pour plusieurs sorties de bien vouloir établir des chèques pour chaque sortie. Merci de ne pas agraffer les chèques.
Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme en cas de force majeure dans l'intérêt de tous.
Il en est de même pour les tarifs qui peuvent fluctuer en fonction du nombre de participants.

JEUDI 17 OCTOBRE 2013

Paris – Le Marais

- **Parcours « Madame de Sévigné »** : promenade fascinante sur la vie de la marquise et de ses lettres au travers des différents hôtels particuliers du Marais fréquentés par l'auteur. (visite guidée).
- **Déjeuner libre**
- **Visite guidée de l'Hôtel de Soubise, XVIII^e siècle**

A noter que cette sortie est déconseillée aux personnes à mobilité réduite.

DEPART : à 7 H du parking de la Laiterie

RETOUR : vers 19 H à Maintenon

Prix : 40 €

✕ -----

INSCRIPTION POUR LA SORTIE « Paris – Le Marais »

Le Jeudi 17 Octobre 2013

Monsieur _____

Madame _____ **participera (ont) à la sortie**

Nombre de personnes ____ **ci-joint un chèque de** ____ **euros (40 € par personne)**

Bulletin à renvoyer pour le 19 Septembre 2013 au

C.U.T.L

1 rue du Pont Rouge

28130 Maintenon